



**LYSETOL FF** No Change Service!

Version 01.08

Date de révision 14.01.2008 Date d'impression 14.01.2008

Glutaral	111-30-8	203-856-5	T, N	R23/25, R34, R42/43, R50	9 %
2-éthylhexanal	123-05-7	204-596-5	Xi	R10, R38	1,5 %
Isodécylpolyéthylène églycoléthers	61827-42-7		Xn	R22, R41	< 5 %
Dodécylbenzène- sulfonate de sodium	68411-30-3	270-115-0	Xn	R22, R38, R41	5 - 15 %

Pour le texte complet des phrases-R mentionnées dans cet article, voir chapitre 16.

**4. PREMIERS SECOURS**

- Conseils généraux : Enlever immédiatement tout vêtement souillé.  
 Contact avec les yeux : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.  
 Contact avec la peau : Laver immédiatement et abondamment à l'eau.  
 Inhalation : Transporter la victime à l'air frais et la garder au repos. Ne pas pratiquer de respiration artificielle par bouche-à-bouche ou par bouche-à-nez. Utiliser un équipement/des appareils appropriés. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.  
 Ingestion : Appeler un médecin.

**5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

- Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu : Pas de précautions spéciales.  
 Moyen d'extinction approprié : Eau, Poudre sèche, Mousse, Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)  
 Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité : Pas d'information disponible.  
 Risque spécifique de la substance ou du produit lui-même, de ses produits de combustion ou des gaz dégagés : Pas de danger spécial attendu.

**6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL**

- Précautions individuelles : Assurer une ventilation adéquate.  
 Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas déverser dans les eaux de surface.  
 Méthodes de nettoyage : Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine). Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).

**LYSETOL FF** No Change Service!

Version 01.08

Date de révision 14.01.2008 Date d'impression 14.01.2008

**7. MANIPULATION ET STOCKAGE****Manipulation**

- Précautions pour la manipulation sans danger : Préparer la solution de travail comme indiqué sur l'(les) étiquette(s) et/ou la notice d'emploi.
- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Ce produit n'est pas inflammable.

**Stockage**

- Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine.
- Autres informations : Protéger de la chaleur. Protéger du rayonnement solaire. Conserver le récipient bien fermé. Ne pas entreposer à température supérieure à 25 °C.
- Précautions pour le stockage en commun : Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

**8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE****Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle**

Composants	No.-CAS	Valeur	Base
Glutaral	111-30-8	TLV: 0,05 ppm	ACGIH
Glutaral	111-30-8	MAK: 0,21 mg/m <sup>3</sup> MAK: 0,05 ppm	MAK

**Équipement de protection individuelle**

- Protection des mains : Protection contre les éclaboussures: Gants en caoutchouc nitrile jetables p.e. Dermatril (Épaisseur de la couche: 0,11 mm) fabriqués par KCL ou d'autres gants qui garantissent la même protection.  
Contact prolongé: Gants en caoutchouc nitrile p.e. Camatril (>480 min., Épaisseur de la couche: 0,40 mm) ou gants en caoutchouc butyle p.e. Butoject (>480 min., Épaisseur de la couche: 0,70 mm) fabriqués par KCL ou d'autres gants qui garantissent la même protection.
- Protection des yeux : Lunettes de sécurité à protection intégrale
- Mesures d'hygiène : Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.
- Mesures de protection : Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les vapeurs.

**9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES****Aspect**

- Forme : liquide
- Couleur : jaune
- Odeur : d'aldéhyde

**Autres données**

## **LYSETOL FF**    **No Change Service!**

Version 01.08

Date de révision 14.01.2008    Date d'impression 14.01.2008

---

Zone de solidification	: < -5 °C
Début d'ébullition	: env. 90 °C
Point d'éclair	: 59 °C Méthode: DIN 51755 Part 1
Inflammabilité	: N'entretient pas la combustion.
Pression de vapeur	: env.25 hPa à 20 °C
Densité	: env.1,05 g/cm <sup>3</sup> à 20 °C
Hydrosolubilité	: à 20 °C dans toutes les proportions
pH	: env.6 à 20 g/l ( 20 °C)
temps d'écoulement	: < 15 s à 20 °C Méthode: DIN 53211

### **10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

Réactions dangereuses	: Aucun raisonnablement prévisible.
Produits de décomposition dangereux	: Aucun raisonnablement prévisible.

### **11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

Toxicité aiguë par voie orale	: DL50 rat 3760 mg/kg
Irritation de la peau	: lapin, Pas d'irritation de la peau Méthode: Patch test Substance d'essai: solution de 2%
Irritation des yeux	: lapin, Irritation des yeux Substance d'essai: solution de 2%

### **12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

Biodégradabilité	: Facilement biodégradable. Méthode: OCDE 301D / CEE 84/449 C6
Toxicité pour les bactéries	: CE50 500 mg/l Méthode: OECD 209
Demande Chimique en Oxygène (DCO)	: 9000 mg/l Substance d'essai: solution de 2%
Autres informations	: Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation

**LYSETOL FF** No Change Service!

Version 01.08

Date de révision 14.01.2008 Date d'impression 14.01.2008

respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans le Règlement (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents. Les informations sont obtenues à partir de produits ayant une structure ou une composition similaire. Éviter la pénétration dans le sous-sol.

**13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**

- Produit : Eliminer le produit selon le numéro d'élimination des déchets européen. (CED)
- Emballages contaminés : Donner les emballages vides à une entreprise de recyclage.
- Code d'élimination des déchets : **CED 070601**
- Code d'élimination des déchets(Groupe) : Déchets de production, de préparation, de vente et de l'application (HZVA) de graisses, de lubrifiants, de savons, de détergents, de désinfectants et de produits pour la protection personnelle.

**14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

- Autres informations : Non classée comme entretenant la combustion selon les réglementations de transport. Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

**15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**

Les composants dangereux:

- Glutaral

- Conseils généraux : Dans la CE, ce produit est classifié selon la Directive 93/42/CEE sur les appareils médicaux. Le produit est classé et étiqueté conformément aux directives de la CEE ou aux lois du pays concerné.

Symbole :



Xn  
Nocif

- Phrase(s) R : R20/22 Nocif par inhalation et par ingestion.  
R37/38 Irritant pour les voies respiratoires et la

**LYSETOL FF** No Change Service!

Version 01.08

Date de révision 14.01.2008 Date d'impression 14.01.2008

	R41 R42/43	peau. Risque de lésions oculaires graves. Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.
Phrase(s) S	: S23 S26  S36/37/39  S51	Ne pas respirer les vapeurs. En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
Étiquetage exceptionnel pour préparations spéciales	: Étiquetage conformément au Règlement 648/2004, 5 - 15 % agents tensioactifs anioniques, < 5 % agents de surface non ioniques, < 5 % phosphonates, parfums, AMYL CINNAMAL, BENZYL SALICYLATE, CITRONELLOL, LINALOOL, LIMONENE, METHYLISOTHIAZOLINONE	
Autres informations	: Le produit est classé conformément à l'Annexe VI (2.2.5) de la Directive 67/548/CEE.	

**Législation nationale**

Réglementation sur les risques d'accident majeur impliquant des substances dangereuses	: La Directive 96/82/CE ne s'applique pas
VOC-Teneur	: aucun, Directive 1999/13 /CE sur la limitation des émissions de composés organiques volatils
VOC-Teneur	: aucun, Suisse. Ordonnance sur les COV, Annexe II (Produits)

**16. AUTRES DONNÉES**

Application	: Des informations concernant l'usage se trouvent dans une brochure spéciale de la préparation/du produit.
-------------	--

Texte des phrases R mentionnées sous l'article 2

R10	Inflammable.
R22	Nocif en cas d'ingestion.
R23/25	Toxique par inhalation et par ingestion.
R34	Provoque des brûlures.
R38	Irritant pour la peau.
R41	Risque de lésions oculaires graves.
R42/43	Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.
R50	Très toxique pour les organismes aquatiques.

**Autres informations**

Attention! Toutes les informations concernent le produit concentré!

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

**schülke** -+

## **LYSETOL FF**    **No Change Service!**

Version 01.08

Date de révision 14.01.2008    Date d'impression 14.01.2008

---

L'information donnée est uniquement destinée à des mesures de sécurité possibles et elle est basée sur nos connaissances actuelles. L'information ne donne aucune garantie des propriétés du produit. Le destinataire/utilisateur de nos produits est lui-même responsable d'appliquer les lois et réglementations en vigueur.

|| Les changements envers la dernière édition!!!